

Sénégal : Macky Sall défiera son ex-mentor Abdoulaye Wade au second tour

Source Reuters Le président sénégalais sortant Abdoulaye Wade a obtenu 34,8% des voix au premier tour de l'élection présidentielle tenue dimanche, selon des résultats officiels préliminaires annoncés mercredi soir, et un second tour devra de ce fait avoir lieu. Il sera opposé au second tour à son ancien allié et ancien Premier ministre Macky Sall, qui arrive en deuxième position avec 26,6% des suffrages. Le second tour doit se tenir trois semaines après la confirmation des résultats par la plus haute instance juridique du pays.

Un autre ancien Premier ministre de Wade, Moustapha Niass, est arrivé en troisième position avec 13,2%. Il a d'ores et déjà exclu d'appeler à voter Wade au second tour mais n'est pas allé pour l'instant jusqu'à apporter son soutien à Sall. Le taux de participation a été de 51,6%. Lors de sa première conférence de presse depuis le scrutin de dimanche, Macky Sall a fait part mercredi de son espoir de battre Wade. "Je suis certain que le désir de changement du peuple sénégalais me donnera la victoire au second tour", a-t-il dit. Sall a promis d'autre part une réforme constitutionnelle réduisant le mandat présidentiel à cinq ans, et s'est engagé à respecter la limitation à deux du nombre de mandats. "J'appliquerai cette réforme à moi-même", a-t-il souligné, lançant à Wade qui brigue un troisième mandat.